

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2852**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable en gestion immobilière

Nouvel intitulé : Responsable en gestion immobilière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole supérieure de commerce et d'industrie de l'Ain (ESCI)	Directeur de l'ESCI de l'Ain, Directeur de l'ESCI de l'Ain

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313p Organisation des services financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable en gestion immobilière exerce généralement les activités suivantes : * dans le cadre du patrimoine bâti, il :

- recherche et estime les biens immobiliers
- définit et assure la promotion commerciale
- assure la gestion locative et gère l'occupation des bâtiments
- suit administrativement et financièrement les dossiers
- met en place une stratégie pour assurer une rentabilité maximale
- programme les travaux de réfection, réhabilitation avec consultation des entreprises et négociation (nature/coûts/délais) et suit l'exécution
- définit, négocie et suit les contrats de maintenance (équipements)

* dans le cadre de la construction, il :

- conçoit un programme immobilier, détermine l'enveloppe financière et manage l'avancement des études
- consulte et sélectionne les entreprises, négocie et met en place les marchés
- analyse le dossier marché sous ses aspects techniques, financiers, commercial, sécurité et met en place les moyens (main d'œuvre, matériel, matériaux, méthodes ..)
- pilote la réalisation du projet (respect des clauses prix, délais, ...),
- encadre les équipes chargées des travaux
- organise, planifie et coordonne la réalisation des travaux (prix, délais, qualité,...)
- réceptionne les travaux

COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES : - Connaissances générales en gestion d'entreprise (approche globale, droit, économie, gestion, marketing, bureautique, anglais,...)

- Connaissances techniques en gestion de projet, environnement juridique, environnement financier, fiscalité de l'immobilier, montage d'opérations, environnement, énergies nouvelles et plus particulièrement en maintenance de patrimoine, gestion technique des immeubles, gestion de travaux, missions du maître d'ouvrage

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur concerné est celui de la construction des bâtiments divers : immeubles d'habitation, maisons individuelles, écoles, lycées, magasins... Les entreprises sont de toute taille : de l'entreprise familiale aux grands groupes ou dans le secteur public.

Les types d'emplois accessibles sont : - Chargés de groupe d'immeubles

- Chargé de gestion globale en immobilier
- Transacteur Immobilier
- Chargé d'opérations immobilières
- Ingénieur d'Affaires
- Chargé d'études techniques du BTP
- Conducteur de Travaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de cinq blocs de compétences : - Mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise

- Organiser l'activité immobilière
- Gérer des sites immobiliers

- Gérer l'occupation des locaux
- Gérer la réalisation d'un projet immobilier

1) Après une formation :

La certification est évaluée de la façon suivante :

- contrôles continus : challenge de création d'entreprise évaluant les connaissances générales et le travail de groupe durant le cursus
 - épreuves écrites semestrielles
 - épreuves orales en anglais
 - rapport de stage et mémoire de fin d'études avec soutenance orale devant un jury : document professionnel avec exposé de l'environnement interne et externe de l'entreprise, la problématique de la mission, l'analyse de l'existant, la préconisation de solutions, les moyens et outils mis en œuvre, le bilan qualitatif et quantitatif.
- La période en entreprise est évaluée tout au long de son déroulement (alternance)

Validité des composantes acquises : 1 an

2) Par VAE :

La certification est délivrée si les cinq blocs de compétences sont validés. Ces blocs de compétences peuvent être délivrés par unité en cas de validation partielle.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	10 membres dont 50% extérieurs à l'organisme de formation
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Président : un professionnel Vice Président : un formateur Cinq membres dont au moins deux professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 décembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable de gestion immobilière, option Patrimoines bâtis, option Gestion de la construction'.

Arrêté du 11 décembre 1997 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (modification de l'arrêté du 26/12/95 : Extension au site de Bourg-en-Bresse et modification de l'intitulé).

Arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Gestionnaire de l'habitat et de la construction, option patrimoines bâtis, option construction', code NSF 230r.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 16 par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

GROUPE ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'AIN (ESCI) Centre Victor Janody
BP 194
80, rue Henri de Boissieu
01005 Bourg-en-Bresse Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Responsable de gestion immobilière, option Patrimoines bâtis, option Gestion de la construction (arrêté du 26 décembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1996)

- Gestionnaire de l'habitat et de la construction, option patrimoines bâtis, option construction, code NSF 230r (arrêté du 5 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000)

Certification précédente : Gestionnaire de l'habitat et de la construction, option patrimoines bâtis, option construction (fiche incomplète)

Certification suivante : Responsable en gestion immobilière